



Auch, le 09 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transition alimentaire : Le Conseil départemental lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des établissements de restauration collective

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) « C'est fait dans le Gers », le Conseil départemental du Gers réaffirme son engagement en faveur d'une alimentation saine, locale et durable pour tous les convives du territoire. À ce titre, un nouvel appel à manifestation d'intérêt a été lancé à destination des établissements de restauration collective gersois.

Objectif : accompagner gratuitement les établissements dans leur transition alimentaire

Face aux enjeux posés par les lois EGAlim et Climat & Résilience, le Département propose un dispositif d'accompagnement sur mesure, gratuit et modulable, adapté à la taille, aux besoins et aux ambitions de chaque établissement. Ce programme vise à :

- Réaliser un diagnostic des pratiques alimentaires actuelles
- Définir une politique d'alimentation durable
- Élaborer un plan d'actions personnalisé
- Soutenir les équipes dans la mise en œuvre : recettes, lutte contre le gaspillage, montée en compétences, sensibilisation, etc.
- Suivre et évaluer les progrès tout au long du projet

Qui peut candidater ?

Tous les établissements de restauration collective situés dans le Gers, qu'ils soient en régie ou en gestion concédée, sont éligibles. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au **31 octobre 2025**, avec un démarrage de l'accompagnement prévu en novembre pour une durée d'environ 12 mois.

Les établissements intéressés doivent compléter le formulaire de candidature à télécharger sur www.cestfaitdanslegers.fr

Le Mot du Président :

« Avec cette initiative, le Conseil départemental du Gers souhaite étendre à l'ensemble des établissements les ambitions portées par la Charte « pour une restauration durable et de qualité dans les collèges gersois ». En accompagnant les restaurants dans cette démarche, le Département agit concrètement pour renforcer les liens avec l'agriculture locale, en favorisant l'augmentation des commandes auprès des producteurs du territoire et en soutenant ainsi leur activité. Cela s'inscrit dans notre objectif « bien produire » et « bien manger » dans le Gers. »- Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers.